

CARRIÈRE AU PERSONNEL: par Lucie Allaire

Les chances d'avancement se font plus rares depuis quelques années et nombre d'employés ont vu en outre s'amenuiser les possibilités d'une mutation. Cette situation, si elle n'est pas unique au Ministère, pose néanmoins de sérieux problèmes aux employés qui ont l'impression de ne pas avoir d'avenir. De plus, comme le Ministère doit réduire sa taille, certains employés sont déplacés et doivent prendre des décisions quant à leur carrière. À APS, nous voulons améliorer aux services offerts aux employés du Ministère qui risquent de perdre leur emploi ou qui ressentent le besoin de réorienter leur carrière. C'est pourquoi nous mettons actuellement sur pied une nouvelle section, qui s'appellera Programmes d'avancement de carrière (APSP) et dont le mandat sera de répondre aux besoins des employés sur le plan de la carrière. Nous prévoyons que la section sera opérationnelle dans un proche avenir, dès qu'elle sera dotée d'un effectif complet. Cette initiative vise au premier chef les employés non permutants du Ministère, puisque les directions des filières permutantes sont toujours responsables de l'avancement de la carrière de leurs employés.

L'actuelle section des Normes d'emploi (APSE) devient la Section du contrôle (APSM). C'est elle qui sera en charge du programme de suivi du Ministère en ce qui a trait à la fois à la dotation et à la classification.

La Section des affectations du personnel administratif permutant (APSA) n'est pas touchée par la réorganisation.

APS est la direction responsable de la dotation, de la classification et du programme d'affectation du personnel administratif permutant. La direction travaille étroitement avec toutes les autres unités du Ministère. Elle est dotée d'un effectif de 45 personnes se spécialisant dans les questions de dotation, de classification et de gestion de carrière.

Plus précisément, APS est responsable de la dotation de tous les postes non permutants jusqu'au niveau SM compris, de la classification des postes tant permutants que non permutants et de la gestion des programmes d'affectation pour les ST-SCY, CR, CM, EL, PRC, AS et les EX administratifs.

Dans un effort pour offrir aux gestionnaires un ensemble plus complet de services du personnel, nous avons décidé de combiner nos fonctions de classification et de dotation et de nous organiser en fonction de la structure du Ministère. Cela nous permettra de travailler plus étroitement avec les gestionnaires du Ministère et de nous orienter vers un mode d'opération davantage pro-actif. Les gestion-

naires peuvent s'attendre à ne traiter qu'avec une seule unité - et souvent avec un seul agent - qui connaîtra à fond leurs opérations. Par exemple, au moment même où un nouveau poste sera en cours de classification, le gestionnaire et l'agent pourront déjà commencer à en planifier la dotation. En plus d'améliorer le niveau des services que nous offrons dans les domaines de la dotation et de la classification, nous espérons pouvoir, de concert avec les gestionnaires du personnel non permutant, rationaliser la planification des ressources humaines.

Le nouveau service responsable de la dotation et de la classification s'appellera Section des opérations et aura pour symbole APSO. Quatre unités distinctes relèveront du directeur adjoint responsable de cette section.

L'unité A offrira des services du personnel aux Cabinets des ministres ainsi qu'à ACB, BCB, DMC, DMT, USS, IFB, XDX, CCBI, CPD, CFX, DMX, CMD, SMX et autres petits groupes. L'unité B travaillera exclusivement avec le Secteur des finances et de l'administration (MCB). L'unité C s'occupera des secteurs géographiques, de EFB, de JFB, de TFB et des missions à l'étranger. L'unité D sera responsable du recrutement et de l'avancement de tout le personnel administratif permutant.

Nous espérons pouvoir mettre cette nouvelle structure en place en octobre.

AMBASSADE DU CANADA PÉKIN

Cette année l'Ambassade du Canada à Pékin a acheté un nouveau mini-bus. Avec l'accord du ministère des Affaires extérieures, le mini-bus précédent (vieux de 5 ans) a été offert à l'école française de Pékin, en remerciement de services rendus aux francophones de l'Ambassade depuis sa fondation. En effet, l'école accepte dans la mesure du possible tous nos enfants francophones.

Isabelle Dhavernas,
Coordonnatrice Communautaire



Marc et Ginette Dompierre de l'Ambassade, M. Christian Richard, directeur de l'école et Mme Martine Deve, présidente du Comité de Gestion.